

École Camondo

Livret de l'étudiant 2020-2021

Établissement privé d'enseignement supérieur fondé en 1944 et reconnu par l'État



4	Étudier à l'École Camondo pour être architecte d'intérieur – designer
6	Le métier d'architecte d'intérieur – designer
8	Entrer à l'école Camondo
10	Un cursus en 2 cycles
11	Une pédagogie en trois unités d'enseignement
13	Les modes d'apprentissage
16	La recherche
17	L'international
18	Les partenariats académiques
20	L'évaluation
22	Une pédagogie du projet d'architecture intérieure et du design
22	Le 1^{er} cycle
24	Le 2^e cycle
26	Le diplôme d'architecte d'intérieur – designer
30	Le programme Égalité des Chances
31	Le vie à l'école
32	Les ressources et les services
34	L'équipe administrative
35	Le corps enseignant

Étudier à l'école Camondo pour être architecte d'intérieur – designer

L'École Camondo forme de futurs architectes d'intérieur – designers, dans une transversalité d'approche entre l'espace et l'objet. À la croisée de l'art, de l'économie, de la technologie et de la conscience sociale et environnementale, la formation généraliste proposée favorise un travail sur les univers et les ambiances.

Sur cinq ans et 10 semestres, le programme du cursus explore la notion d'habitabilité à toutes ses échelles. Cette approche ouverte prépare les étudiants à une grande mobilité dans un large spectre de professions, elles-mêmes en constante évolution. Cette exploration est nourrie, à chaque rentrée universitaire, par les journées thématiques du « Chaudron » qui sont deux jours de conférences et de débats animés par des chercheurs, des praticiens, des experts et des journalistes ; nourrie également tout au long de l'année par le séminaire de recherche en architecture intérieure et design intitulé « Usages & Ambiances pour habiter ».

L'objectif de l'enseignement est de former des créateurs capables d'agir sur l'ensemble des actes de conception et de réalisation afin **d'imaginer nos espaces de vie pour aujourd'hui et pour demain**. Les étudiants apprennent à développer une qualité de perception, à établir des relations entre données objectives et subjectives, à formuler leurs idées au travers de langages théoriques convaincants, et, enfin, à régler leurs projets dans tous leurs aspects, plastiques, techniques et réglementaires. Le projet se développe de la forme à la matière, de l'extérieur à l'intérieur, de l'ambiance au détail... L'École travaille avec passion à faire éclore le potentiel de chacun de ses étudiants, à les accompagner dans la réalisation d'une synthèse entre culture et technologie, contraintes et liberté, histoire et avenir.

Elle y parvient grâce à un enseignement structuré et progressif, fondé sur la pédagogie du projet qui est une forme de pédagogie active, individualisée et exigeante. Les disciplines sont valorisées par des crédits pour faciliter les mobilités étudiantes grâce notamment à la Charte Erasmus (système ECTS).

L'École a obtenu le renouvellement de l'enregistrement de son titre d'architecte d'intérieur – designer (Journal Officiel du 28 avril 2013) au niveau I du Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Depuis le 28 juin 2016, l'École Camondo est autorisée par arrêté du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à délivrer un diplôme visé à bac +5 d'architecte d'intérieur – designer. Désormais, à la reconnaissance professionnelle du RNCP, s'ajoute celle, académique, du ministère, reconnue internationalement.

Ces acquis sont le fruit de réflexions pédagogiques menées par l'ensemble des enseignants, soutenues et accompagnées par l'équipe administrative. Ces reconnaissances sont venues saluer la nature et l'ampleur des compétences acquises par les diplômés de l'École.

Le livret de l'étudiant ainsi que les fiches descriptives des cours rendent compte de la progressivité des études et de la richesse des disciplines enseignées. Leur lecture attentive aide à cerner les objectifs de l'École, à en comprendre les programmes et à mettre en perspective l'enseignement, semestres après semestre, années après années.

René-Jacques Mayer
Directeur

Charlotte Poupon
Directrice pédagogique

Le métier d'architecte d'intérieur – designer

L'architecte d'intérieur – designer est un.e généraliste qui œuvre à la définition du cadre de vie contemporain. Ce.tte créat.rice. eur travaille sur des univers envisagés globalement et déclinés de l'espace à l'objet. L'architecte d'intérieur – designer considère les données matérielles (économiques et technologiques), intellectuelles (scientifiques, sociologiques, éthiques) et sensibles (esthétiques, imaginaires) qui entrent en jeu dans la constitution du cadre de vie et de ses composants. Il.elle travaille à l'échelle de l'humain et de sa perception des espaces à travers la maîtrise des volumes, des couleurs, des textures, des lumières, des sons, etc.

L'architecte d'intérieur – designer engage un processus de création centré sur les usages contemporains, grâce à un travail d'analyse et d'immersion dans le sujet, une capacité de conceptualisation et une maîtrise des outils de représentation et des techniques de réalisation. Dans une démarche prospective et humaniste, il.elle apporte des réponses continuellement en phase avec les évolutions de la société.

Seul.e ou au sein d'équipes pluridisciplinaires, l'architecte d'intérieur – designer dessine des appartements sur mesure et conçoit des boutiques ou des restaurants singuliers ; met en scène des événements culturels ou commerciaux ; invente des environnements de travail et de services ; conçoit des équipements et du mobilier urbain ; construit des kiosques et dessine des flagships ou des pop-up ; scénographie la culture et les images des marques. L'architecte d'intérieur – designer peut organiser l'attente dans un hall de gare, dessiner l'intérieur d'un train ou aménager les salles de répétition d'un orchestre de haut niveau. Il.elle repense autant l'hospitalité et l'hôtellerie que l'accueil, l'hébergement et l'habitation, des auberges de jeunesse à l'hôtellerie haut de gamme. Son champ d'action s'étend du logement social à l'industrie du luxe en passant par la conception expérimentale ou immersive. Ses territoires d'exercice se développent du patrimoine à l'univers numérique et passant par les transports et les services.

De la production à la distribution, de l'artisanat à la production en série, du dessin à la direction du chantier, de l'urbain au végétal, ses compétences s'exercent de la sphère privée aux équipements et aux espaces publics. L'architecte d'intérieur – designer conçoit de nouveaux espaces de vie et des scénographies originales, il.elle

donne des réponses spatiales et crée des objets et des meubles adaptés à des usages inédits.

L'architecte d'intérieur – designer doit également relever les défis liés à la transition écologique. En tant que métiers de conception, ils sont à même d'intervenir sur la matérialité du monde, en posant le regard de leur démarche créative comme une clé de résolution des problèmes qui dessinent aujourd'hui les contours de l'anthropocène. De la réflexion sur les matériaux, à des programmes frugaux, en passant par le biomorphisme-biomimétisme, la réutilisation-réhabilitation, ou encore la confrontation fécondes entre artisanat et industrie, l'architecte d'intérieur – designer ne peut faire l'économie d'aucune piste d'intervention qui le mettrait dans une démarche plus soutenable, tant sur un plan écologique qu'éthique.

Enfin, l'approche globale intégrant l'espace et l'objet ouvre à l'exercice des fonctions de directeur artistique.

Les jeunes diplômés sont attentivement accompagnés dans leur recherche d'emploi par l'École qui reçoit et communique de nombreuses offres, grâce à son réseau professionnel et en particulier à celui de ses anciens étudiants.

Entrer à l'école Camondo

L'entrée à l'École est conditionnée par la réussite à un concours. Il se déroule en mai et comporte deux épreuves pour l'entrée en 1^{er} cycle. L'entrée en 2^e cycle ne comporte qu'une seule épreuve et est possible au cours de deux sessions, en mars et en mai.



Les préalables Pour entrer en 1^{re} année

Le baccalauréat toutes séries est exigé. Des dérogations sont envisageables uniquement sur la base de l'expérience personnelle des candidats.

Pour les étudiants scolarisés à l'étranger, un titre admis en équivalence du bac est demandé, de même qu'une bonne pratique orale et écrite de la langue française.

Sans être obligatoire, une préparation spécifique d'un an après le bac peut être nécessaire pour acquérir une expression plastique large et permettre aux candidats de constituer un dossier de travaux personnels pertinent. Elle permet à l'étudiant de renforcer son ouverture aux domaines artistiques, d'affirmer son engagement et d'aborder ainsi dans de bonnes conditions les épreuves du concours d'entrée et au-delà, sa formation.

Pour entrer dans une année supérieure à la 1^{re} année

Les candidats doivent avoir suivi une formation en design, architecture intérieure, architecture ou arts appliqués et avoir validé ou être en cours de validation de 60 ECTS pour prétendre à une entrée en 2^e année, 120 ECTS pour prétendre à une entrée en 3^e année, 180 ECTS pour prétendre à une entrée en 4^e année.



Le concours Pour entrer en 1^{re}, 2^e et 3^e années d'entrée

Une première journée est consacrée à une épreuve sur table comportant écrit, dessin et volume. Les travaux sont appréciés en fonction de leur pertinence, des qualités plastiques tant en dessin qu'en volume et des capacités à rédiger, à présenter un argumentaire et à faire valoir un niveau de culture générale et un esprit de synthèse. Ils ne sont pas restitués aux candidats.

Une deuxième journée est consacrée à un entretien. Sur convocation individuelle et pendant une vingtaine de minutes, le candidat commente le résultat de sa première épreuve et s'exprime sur ses motivations devant un jury composé d'enseignants de l'École. Il présente et défend également un dossier de travaux personnels dont le choix est laissé à sa libre appréciation pour traduire à la fois sa créativité, sa motivation et son niveau de réflexion et de savoir-faire. L'entretien permet d'évaluer la compétence et la maturité du candidat et de vérifier, le cas échéant, son niveau de pratique de la langue française.

Le jury a l'entière liberté des questions posées et des thèmes abordés.

Ses décisions sont strictement sans appel. Il prend connaissance de l'éventuel parcours préalable du candidat et peut proposer une entrée en année supérieure à la 1^{re} année si l'étudiant remplit les conditions préalables.



**Entrer en
2^e cycle par
équivalence**

Pour entrer en 4^e année

Le candidat doit envoyer un dossier composé d'un document récapitulatif de son parcours d'étudiant, de l'ensemble de ses notes de 1^{er} cycle et d'un dossier de travaux personnels, réunissant ses travaux les plus récents.

Le candidat passe un entretien d'une vingtaine de minutes avec une commission composée de deux enseignants qui évaluent la qualité du dossier de travaux personnels et entendent le candidat sur ses motivations et son projet professionnel.

Les candidats devront aussi attester d'un niveau au moins égal à B1 en anglais et pour les candidats étrangers au moins égal à B2 en français.

Un cursus de 2 cycles



Un cursus en 5 ans et deux cycles

Le cursus s'organise en deux cycles, de trois puis deux ans, et la structure semestrielle rythme la progressivité des acquisitions.

Pour chaque année du **1^{er} cycle**, les ateliers de projet sont placés sous un éclairage thématique, allant de soi vers les autres :

- en 1^{re} année, les fondamentaux de la perception de l'espace et de la matérialité,
- en 2^e année, l'habitat et l'univers domestique,
- en 3^e année, les lieux du public et les lieux publics.

Le **2^e cycle** est consacré à la synthèse, par une approche transversale et globale du projet, et à l'autonomie, par l'individualisation croissante du parcours de chaque étudiant :

- le choix des cours électifs,
- le choix d'un sujet de mémoire en 4^e année
- le choix d'un sujet libre de diplôme en 5^e année
- la possibilité de faire des stages facultatifs ou des semestres de césure.



Le déroulement de l'année

La scolarité se déroule du lundi au vendredi, de début septembre à fin juin et comporte des stages de mai à septembre.

Des jurys intermédiaires clôturent la fin du premier semestre. Les jurys de passage en année supérieure se situent en mai ou en juin et font l'objet d'une présentation du travail de l'année et d'une soutenance devant une commission de jury.

Les étudiants doivent produire un travail personnel important, en sus de celui fourni en cours et dans les ateliers.

Ils peuvent travailler à l'École de 9h à 22h, du lundi au vendredi (de 9h à 18h en période de vacances universitaires).

Une pédagogie en trois unités d'enseignement

Les différentes matières sont regroupées au sein de trois unités d'enseignement :

- **le projet,**
- **l'expérimentation et l'amplification créative,**
- **les outils et les savoirs,**

dont l'importance relative évolue avec les années. La pratique du projet prend progressivement plus de place. Une grille de crédits précise le poids de chaque matière et facilite les mobilités d'études à l'international.



Le projet

Les **ateliers de projet** en architecture intérieure et en design sont les terrains de convergence des différents apprentissages. Investissant progressivement toutes les phases de la conception, analyse du programme et du site, conception, développement et réglage du projet, mises au point et détails, représentation et communication, la pédagogie du projet favorise esprit de synthèse et attitude prospective. La finalité est de rendre chaque étudiant apte à maîtriser la complexité d'un projet dans toutes ses échelles et étapes, en parfaite autonomie.

Dispensés parallèlement pendant les trois années du 1^{er} cycle, les ateliers de projet distincts en architecture intérieure et en design fusionnent à partir de la 4^e année en un seul atelier d'approche transversale et globale de l'espace : l'atelier d'architecture intérieure-design (AID).



L'expérimentation et l'amplification créative

La démarche d'**expérimentation** a pour objectif le développement d'un esprit de recherche. L'exploration plus que le résultat y est favorisée.

Les compétences créatrices sont suscitées au sein de workshops d'**arts plastiques** favorisant une approche transdisciplinaire où la question du sens est toujours déterminante. Les ateliers de **morphostructure** conduisent les étudiants à concevoir avec les contraintes physiques et techniques des matériaux, des mécanismes et des mouvements.

La question des **ambiances** est abordée au cours du 1^{er} cycle à travers trois enseignements : la couleur, la lumière et le son.

Le **dessin** est toujours enseigné non seulement comme outil de représentation, mais aussi comme un langage, un mode d'expression personnelle et singulière, un vecteur de la conception.



**Les outils
et
les savoirs**

Les outils de **représentation** sont appris au cours du 1^{er} cycle : perspective, plan, coupe, élévation à la main, dessin codé, logiciels de dessin vectoriel, de modélisation et de rendu. Utilisés en chaîne, ils permettent de construire, penser et communiquer le projet. Les outils et les méthodes de la **communication visuelle et graphique** sont enseignés afin de valoriser le projet dans toutes ses dimensions, mais aussi de savoir présenter et se présenter.

Dans le champ technique, le 1^{er} cycle est traversé par un cours de **construction** qui aborde la matérialité du chantier, la réalité des normes, les enjeux du construit, etc.

Le programme **Atelier Campus** permet à chaque étudiant de s'immerger dans dix lieux spécifiques de savoir-faire au cours de sa scolarité : ateliers artisanaux, manufacture, fablab. Il s'agit de comprendre les processus de transformation de la matière et ceux de la fabrication des objets et des meubles par l'observation directe et l'échange avec les professionnels.

Les **sciences humaines** revêtent une importance particulière : l'histoire de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design, la sociologie. Il s'agit de comprendre les mondes d'hier et d'aujourd'hui, de s'inscrire dans une culture partagée des disciplines, d'acquérir savoirs et connaissances, mais, plus encore, d'apprendre à apprendre. Ces savoirs se déploient et s'organisent dans les ateliers de méthodologie de 3^e année (écriture et recherche documentaire) et dans le mémoire du diplôme.

En 1^e année, au second semestre, les étudiants suivent 1 **cours électif**, choisis parmi une offre de 4 cours, articulés autour des « Humanités » : la **sémiotique**, la **philosophie**, l'**écriture créative** et la **culture code**. En 4^e et 5^e année, les étudiants suivent 6 **cours électifs** en deux ans, choisis parmi une offre de 20 cours, répartis selon trois territoires : les **nouveaux ensembliers** et la haute décoration, les **scénographies** et les **espaces pour demain**.

Le métier d'architecte d'intérieur - designer s'exerce de plus en plus à l'international. Indispensable, l'**anglais professionnel** est enseigné de la 1^{re} à la 4^e année avec pour objectif de conduire tous les étudiants à un niveau B2 à la fin de leurs études. La présence d'enseignants bilingues permet aussi de pratiquer l'anglais dans certains cours, particulièrement dans les ateliers de projet.

Les modes d'apprentissage

Plusieurs modes d'apprentissages pédagogiques cohabitent :

- Les **cours magistraux** pour les enseignements théoriques.
- Les **ateliers** encadrés par plusieurs enseignants, chacun étant responsable d'un groupe d'étudiants.
- les **workshops intensifs**, quinze jours à chaque début de semestre (en septembre et en janvier) dédiés à un sujet interrompant toutes les autres matières. Le format pédagogique permet les démarches expérimentales et pluridisciplinaires et concernent aussi bien l'apprentissage des outils, des arts plastiques ou de la morphostructure que le projet. En équipe, les étudiants confrontent l'ensemble de leurs savoirs selon les modalités proches de leur future pratique professionnelle.

En 3^e année, chaque étudiant participe à un **workshop intensif à l'étranger**, en partenariat avec une autre école d'arts appliqués.

En 4^e année, au mois de janvier, il est proposé aux étudiants quatre **intensifs projet** en partenariat avec des entreprises ou des institutions. Les étudiants travaillent sur des sujets qui peuvent être liés à un matériau, un usage et une programmation, une question liée au retail ou un projet de signalétique et de communication d'environnement.

-Les **cours électifs**, en 1^{er}, 4^e et 5^e année, choisis à la carte, dispensés comme des TD, mêlant approches théoriques et pratiques, visites d'agences, d'ateliers, de lieux emblématiques ou d'expositions. Sous la forme de TD, des petits groupes d'étudiants encadrés par des professionnels de haut niveau découvrent un domaine spécifique de l'architecture intérieure et du design selon une approche théorique et pratique. Ils peuvent ainsi construire leur futur profil professionnel.

-**Atelier campus**, deux fois par an pour tous les étudiants du cursus, la visite et découverte d'un lieu de production ou de fabrication, sur le territoire national, en petit groupe, encadré et évalué par un enseignant de l'école, pendant une ou plusieurs journées d'immersion en fonction de l'éloignement.

-Des **workshops matières et savoir-faire**, au sein de l'atelier de design de 3^e année, durant lesquels les étudiants sont amenés à concevoir directement dans des ateliers de fabrication et avec des artisans.



Stages

Deux **stages** sont intégrés au programme pédagogique du cursus et sont obligatoires. Ils sont effectués en fin de 3^e année et en fin de 5^e années dans des secteurs d'activité liés à la formation. Ils sont d'une durée minimum de deux mois en fin de 3^e année et de quatre mois en fin de 5^e année. Ce dernier stage favorise l'insertion professionnelle et tient compte, le cas échéant, des contraintes de calendrier scolaire qui peuvent conduire à une organisation momentanée à temps partiel.

Les stages facultatifs sont encouragés et donnent lieu à une convention de stage délivrée par l'École, dans la mesure où ils sont compatibles avec l'emploi du temps et la charge de travail des étudiants.



Les journées d'insertion professionnelle

Les journées d'insertion professionnelle

Durant la 5^e année, les étudiants assistent à des conférences et à des tables rondes portant sur l'exercice de leur métier (types d'activités, contrats, assurances, statuts, applications du code de la propriété intellectuelle, etc.) et sur le rôle des organisations professionnelles (CFAI, FNSAI, Via,...).

Ils rencontrent en outre d'anciens étudiants qui viennent témoigner de leur parcours professionnel.



Les partenariats pédagogiques

Associés à l'histoire de l'École, industriels, institutions, éditeurs, entreprises de luxe et de services, bailleurs sociaux, participent à la qualité de la formation en proposant des sujets pédagogiques – pour les ateliers de projet, de la 1^{re} à la 5^e année, et les intensifs partenaires –, ancrés dans la réalité professionnelle tant en architecture intérieure qu'en design.

Ces projets débutent par une phase d'analyse, pendant laquelle les étudiants s'immergent collectivement dans le sujet par des visites des sites. L'étude est étayée par la participation de responsables de l'entreprise ou de l'institution partenaire (techniques, commerciaux, marketing, logistiques, communication, design...).

Grâce à ces expertises, les étudiants se familiarisent avec les pratiques réelles du métier et les attentes des usagers. Une évaluation professionnelle distincte de celle des enseignants conclut ces expériences qui débouchent parfois, en design, sur la réalisation de prototypes et l'édition de projets lauréats. L'obligation d'un travail collectif pour les phases d'analyse du sujet pousse en outre les étudiants à se familiariser avec les pratiques professionnelles.



**Exemples de
partenariats
pédagogiques
2005-2019**

Les Arts Décoratifs, Musée de la Publicité, Bouygues Immobilier, Segafredo Zanetti, Comité Colbert, Dornbracht, Interface, l'Institut Jardiland et l'Observatoire des Tendances du Jardin, Fournier (Mobalpa), Nespresso, L'Oréal Professionnel, Louis Vuitton Malletier, ProBono, Procédés Chénel International, la RATP, Régie Immobilière de la Ville de Paris, sigg, Sikkens, Calligaris, Groupe Constellation-HYATT, le VIA, Nature et Découvertes, UCPA, Musée de la Poste, Ricard SA., Eurosic, L'Observatoire de Paris, l'Agence mn2a, Carrefour numérique Cité des Sciences, Nexity, la Gare Saint-Lazare, Aquitanis, la Garde Républicaine, Adam, Action Logement, France Habitation, HEC, la Faculté de Médecine Paris Descartes, l'Institut National d'Histoire de l'Art, Arc international, Cosentino, Tarkett, Hermès international, Van Cleef et Arpels, MIJE, Alstom, l'AP-HP,...

La recherche

Dans le cadre de son cursus, l'École Camondo propose un séminaire de recherche consacré au thème des ambiances : **Usages & Ambiances pour habiter**.

Destiné prioritairement aux étudiants du second cycle et aux enseignants de l'École, il est ouvert à tous, y compris aux chercheurs et aux praticiens extérieurs, intéressés par ce domaine d'exploration. Ce séminaire est un moment d'échanges, de réflexions, de construction de concepts et d'inventions de sujets et de thèmes de recherche concernant la conception de l'espace et de l'objet, propres à alimenter le domaine de la création contemporaine.

Il est l'occasion d'inviter, d'entendre et de dialoguer avec des chercheurs, des spécialistes, des praticiens, de toutes disciplines et de tous horizons, afin d'enrichir une démarche prospective et théorique autour du concept, tout aussi ouvert, des ambiances, dans toutes ses dimensions : matérielles, colorées, lumineuses, acoustiques, tactiles, olfactives, etc.

L'international

L'École Camondo est adhérente à la Charte universitaire Erasmus + 2014/2020.

Elle est également partenaire du réseau Cumulus, association européenne des Universités et écoles d'Art, Design et Média, regroupant près de 200 grandes écoles et universités à travers le monde et facilitant les échanges d'étudiants et d'enseignants dans plus de 26 pays.

Des mobilités d'études, semestrielles ou annuelles sont organisées en 2^e, 3^e, 4^e années notamment avec l'Université de Montréal – Faculté de l'Aménagement, l'Université de Belgrano de Buenos Aires, l'Institut Supérieur des Arts de Bruxelles – Saint-Luc, la School of Art de Glasgow et le Politecnico de Milan, l'Istituto Europeo de Design de Barcelone et de Madrid, la Hong-Kong Design Institute. Certaines de ces destinations ouvrent accès à des financements Erasmus.

L'École s'associe à des établissements d'enseignements supérieurs internationaux pour des workshops occasionnels (par exemple avec le Politecnico de Milan et l'Université San Pablo de Madrid en 2013, avec le College of art and design de l'Université de Technologie de Beijing ou l'EPFL-ECAL LAB de Lausanne en 2017) et pour les workshops intensifs de 3^e année (l'ISIA à Urbino, l'USEK à Beyrouth, l'UAV à Venise, le Centre de formation et de qualification dans les métiers de l'artisanat Marrakech, l'UNIPA de Palerme, etc.)

La charte Erasmus finance également certains stages à l'étranger.

Les partenariats académiques

Outre les partenariats professionnels et internationaux, l'École Camondo est aussi partenaire de **l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine**.

En 4^e année, les étudiants de Camondo peuvent ainsi choisir de suivre un ou plusieurs de leur cours électifs parmi l'offre d'enseignements proposée par l'Ensa de Paris Val-de-Seine. Il est aussi possible d'y effectuer entièrement le 1^{er} semestre de 3^e année, en section d'architecture, après une sélection des candidatures sur dossier par une commission composée d'enseignants des deux écoles.

Les étudiants de l'Ensa Val-de-Seine bénéficient de la réciprocité.



L'évaluation

→ **Présence et ponctualité**

La présence et la ponctualité en cours et ateliers sont indispensables à la bonne progression d'un étudiant car toute absence occasionne une perte définitive en matière pédagogique. L'évaluation prend en considération la régularité de la présence, indépendamment de la qualité du travail final.

→ **L'évaluation des projets/ exercices ou de mi-semester**

En cours de semestre, les enseignants de projet d'architecture intérieure et de design évaluent les compétences acquises à l'issue de chaque projet ou exercice selon des critères communs en qualifiant le niveau de celles-ci selon un barème allant de « Très insuffisant » à « Excellent ».

Cette évaluation de mi-semester est également réalisée si le projet se déroule sur la totalité du semestre. Elle permet aux étudiants et aux enseignants de faire un point sur le travail en cours et, si besoin, de corriger la posture avant l'évaluation de la fin de semestre. Réalisée dans le cadre du rendu pédagogique, cette évaluation peut être assortie d'un commentaire complémentaire et est remise immédiatement à l'étudiant. Elle est également conservée par la scolarité de l'École.

→ **L'évaluation de fin de semestre**

Un bilan est réalisé chaque fin de semestre par l'ensemble des enseignants et retranscrit dans un bulletin semestriel. Il détermine si les compétences sont « acquises » ou « non acquises », ce qui engage la validation ou non des ECTS affectés à chaque matière enseignée. Pour valider son semestre, l'étudiant doit acquérir un minimum de 30 ECTS. L'enseignant qualifie ensuite la manière dont sont acquis ou non acquis les ECTS, selon les mentions suivantes :

Mentions	Validation des ECTS
Excellent	Oui
Très bien	Oui
Bien	Oui
Assez bien	Oui
Passable	Oui
Insuffisant	Non
Très insuffisant	Non

Pour chaque discipline, un commentaire accompagne la mention portée au bulletin où figure également une appréciation générale validée lors du jury de fin de semestre.

Le bulletin de fin de premier semestre permet à chaque étudiant de faire le point sur la progression de ses études.

Le jury de fin d'année, composé d'enseignants, prononce soit le passage dans l'année supérieure (le cas échéant avec compensation des crédits manquants), soit le redoublement, soit une nécessité de réorientation hors de l'École.

Les décisions de fin d'année sont prises en fonction de cinq critères :

- les évaluations obtenues dans chaque matière ;
- les évaluations obtenues dans chaque unité d'enseignement ;
- la capitalisation annuelle des crédits ;
- l'évolution en cours d'année ;
- une évaluation globale de l'ensemble des travaux présentés par l'étudiant sur son stand, de la qualité de présentation de ce stand et de la qualité de présentation orale de ses travaux et de son parcours.

Un étudiant ne peut redoubler qu'une fois au cours d'un cycle. Les évaluations et appréciations des professeurs et les décisions du jury sont sans appel. Chaque décision est prise dans l'intérêt de l'étudiant de façon à le situer au niveau qui lui convient le mieux.

S'il s'agit d'une nécessité de réorientation hors l'École, elle signifie que l'École, dans la finalité qui est la sienne, n'est plus à même d'améliorer la progression de l'étudiant.

Une pédagogie progressive du projet d'architecture intérieure et de design

1^{er} cycle : le temps de l'exploration et des apprentissages. L'étudiant développe sa sensibilité et acquiert les savoirs et les savoir-faire nécessaires. Il doit s'approprier une méthodologie de projet dans une démarche intégrant progressivement la complexité. Les ateliers de projet traitent de sujets ancrés dans des territoires allant de soi vers les autres, de l'intime aux publics.



La 1^{re} année

Exemples de sujets

→ Concevoir l'espace avec les sens, la lumière ou la matière, concevoir un espace de méditation ou un habitat dans un contexte déterminé. Dessiner un objet à échelle 1 et son enveloppe, dessiner un verre à cocktail, concevoir un centre de table en porcelaine, créer un jouet pour enfant...

Les fondamentaux, initiation à la méthodologie de projet.

Appréhender espaces et objets par les sens, appréhender les matériaux et les outils de la conception

- **En architecture intérieure** est abordée en relation avec une série de variables : le corps, la lumière, la matière, la structure, la mobilité, l'usage.
- **En design** est introduit par l'exploration du dessin, du matériau, du programme, des matériaux des gestes et enfin des usages.

L'amplification créative se déploie à travers la couleur, les arts plastiques et visuels, la morphostructure, le dessin et les procédés de fabrication à travers le programme Atelier Campus. L'initiation à la maquette, les cours de représentation codée, de perspective et de construction constituent une boîte à **outils** de base pendant que sociologie, sémiotique et histoire du design et de l'architecture intérieure nourrissent la démarche de projet et posent dès la 1^{ère} année la question du sens.



La 2^{ème} année

Exemples de sujets

→ Concevoir une cellule d'habitation familiale dans un volume capable. Maîtriser la notion de gamme, concevoir un luminaire ou un meuble qui structure l'espace, dessiner du mobilier pour un appartement meublé.

Développement de la méthodologie de projet autour de l'univers domestique, de l'habiter

Acquisition des processus de conception

- **En architecture intérieure** sont traitées les questions du contexte architectural, de l'habitat, des espaces intérieurs servants et servis, de la lumière, de la distribution, des circulations et des niveaux, progressivement, jusqu'au détail.
- **En design**, plusieurs entrées méthodologiques sont proposées. Elles répondent à des usages diversifiés, dans l'univers domestique. Elles sont liées à un matériau, à un procédé de fabrication, à une typologie ou à un contexte.

Le 1^{er} cycle

Les capacités s'**amplifient** à travers l'initiation à la conception lumière, le perfectionnement du dessin de représentation et le développement d'un langage plastique et singulier, l'approche technique et plastique des matériaux dans les cours de morphostructure et l'Atelier Campus. L'apprentissage des **outils** de communication se prolonge dans une complexité toujours croissante, comme celui des outils numériques (dessin vectoriel, modeleur, images de synthèse) et l'enseignement de la construction. Les **savoirs** se développent autour des histoires de l'habitation et du mobilier.



La 3^e année

Exemples de sujets

→ Concevoir un restaurant pour un musée, dessiner le hall d'accueil du musée des Arts Décoratifs, organiser l'attente dans le hall de la Gare Saint-Lazare, aménager la salle de répétition de l'orchestre de la garde républicaine...

Dessiner une gamme d'objets, expérimenter la matière : le lino, le tasseau ou le tube, concevoir un garde corps en ferronnerie, repenser le bureau ou le home cinéma.

Les espaces partagés, les lieux du public

Aborder la complexité des processus de conception

- **En architecture intérieure**, deux ou trois grandes questions concernant l'espace public, les musées, le tertiaire, la restauration ou le commerce y sont traitées. On y développe une méthodologie de projet permettant d'intégrer la complexité des contraintes et de développer un projet jusqu'au détail.
- **En design**, les entrées dans le projet se font par l'usage, la forme et le matériau, impliquant des approches artisanales ou technologiques, un travail sur le sens, un positionnement culturel et économique générant des modes de communication et des représentations spécifiques. Chaque année, au 2^e semestre, un sujet est traité directement en lien avec une atelier ou un lieu de production, une technique spécifique, dans le cadre du programme Atelier Campus.

En outre, des **expérimentations** sont engagées autour du design sonore. L'expression singulière et personnelle par le dessin s'affirme, des workshops à l'étranger amènent les étudiants à apporter des réponses argumentées à des questions complexes.

L'approche de la construction est poursuivie, pendant que la représentation du projet et la méthodologie (construction du discours, sources et bibliographies) sont introduites. La communication s'attache à la présentation de soi-même à travers la question du book et du portfolio. L'histoire s'intéresse à la notion de patrimoine et aux enjeux du design actuel.

La soutenance d'un **certificat de validation** du 1^{er} cycle clôture l'année.

Le 2^e cycle

2^e cycle : le temps de l'**autonomie**, de la **maîtrise** et de la **transversalité** à travers un unique atelier d'architecture intérieure et de design (AID). L'étudiant élabore une démarche personnelle et se positionne face à des questions contemporaines.



La 4^e année

L'atelier d'architecture intérieure – design :
approche globale et transversale de l'espace à l'objet, l'hybridation

Exemples de sujets

→ Restructuration en logement pour chercheurs d'un ancien relais de voyageurs, réaménagement de l'hôtel du Louvre, le logement et l'hébergement étudiant au Campus HEC à Jouy-en-Josas, une bibliothèque mobile pour les Arts Décoratifs, une boutique pour le joaillier Van Cleef & Arpels...

La plupart du temps en partenariat, l'atelier de projet de 4^e année est le lieu du croisement des compétences et des échelles, selon une approche globale de l'espace, jusqu'au mobilier. On y aborde les territoires de l'hébergement, de la réhabilitation, du commerce, de l'hôtellerie, des espaces publics ou domestiques. Les étudiants y questionnent les programmes et les usages. Ils doivent démontrer leur **maîtrise** de la conception et du développement du projet dans toutes ses étapes : analyse d'un programme et des contextes, positionnement conceptuel, relations entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, considération de contraintes constructives, environnementales et financières, choix techniques et formels, production des éléments de communication.

Un cours de communication intègre les diverses composantes de la représentation et de la démonstration d'un parti pris. Les cours électifs (deux par semestre au choix dans les domaines de la haute décoration, des scénographies et des espaces pour demain) permettent aux étudiants de se construire un parcours spécifique et de se composer un profil professionnel.



La 5^e année

Le diplôme : affirmation des compétences, autonomie et démonstration d'un positionnement singulier

L'année de diplôme, à l'accompagnement plus personnalisé, comporte quatre composantes : un mémoire, deux grands projets et un stage d'insertion professionnelle.

Exemples de sujets imposés

- En 2013-2014, la fantaisie : le Grand Café de la poste de Bonne-Nouvelle.
- En 2014-2015, Ombres et lumières augmentées pour la base minière 11/19 d'Euralens, à Loos en Gohelle.
- En 2015-2016, déployer un dispositif scénographique pour la collection Philippe Méaille – ART & LANGUAGE au Château de Montsoreau.
- En 2016-2017, concevoir le train de demain.
- En 2017-2018, aménager les futurs bureaux du groupe de presse Le Monde.
- En 2018-2019, aménager un restaurant Zéro carbone.

- **Un mémoire** traitant d'une question ou d'une thématique en lien avec l'architecture intérieure, le design, ou les arts appliqués, faisant état d'une réflexion théorique personnelle.
- Une réponse à **un sujet imposé** par l'École, démontrant la maîtrise des compétences et la capacité de l'étudiant à élaborer une réponse originale à une question complexe. Le sujet imposé peut être réalisé individuellement ou en groupe de 2 à 3 étudiants.
- **Un sujet libre**, dans les domaines de l'architecture intérieure ou du design, permettant à l'étudiant de construire un positionnement personnel et témoignant de sa maturité de pensée. Le sujet libre est réalisé individuellement.
- Un **stage d'insertion professionnelle** en agence, d'une durée de 4 mois minimum.

Le diplôme d'architecte d'intérieur - designer

Le diplôme d'architecte d'intérieur - designer est soutenu en trois étapes devant deux commissions et un jury final, nommés et présidés par le directeur de l'École.

→ Jury de mémoire

Le mémoire est soutenu pendant 30 minutes et évalué par une commission composée du directeur de mémoire qui en a suivi l'élaboration, un enseignant de projet de l'École et une personnalité extérieure qualifiée.

Critères de jugement

- capacité à problématiser et pertinence de la question retenue comme démonstration d'un positionnement en architecture intérieure ou design
- cohérence de la démarche intellectuelle, méthode et rigueur
- originalité de l'approche et capacité de distance critique
- qualité de la recherche documentaire
- qualité de la formalisation et lisibilité du travail
- qualité de l'exposé oral qui n'est pas un résumé mais l'énoncé de la problématique et du positionnement personnel de l'étudiant.

Évaluation

Une mention est octroyée : « Insuffisant », « Passable », « Assez bien », « Bien » ou « Très bien ».

Celle-ci est communiquée au jury final.

→ Jury de sujet imposé

Le sujet imposé est soutenu devant une commission composée des deux enseignants qui ont encadré l'atelier de projet et de deux personnalités extérieures qualifiées.

Les critères de jugement sont les mêmes que ceux du jury final.

→ Jury final

Le jury final de diplôme se compose de cinq membres : deux enseignants de l'École, dont le directeur de projet et un directeur de mémoire, et de trois personnalités extérieures qualifiées.

La soutenance se déroule en juin. Chaque étudiant dispose d'une heure pour soutenir son projet de sujet libre et présenter son projet de sujet imposé et son mémoire.

Critères de jugement

- **Maîtrise de la conception**

Création spatiale liée à la notion d'architecture intérieure, dans laquelle éléments architecturaux, équipements, composants, éclairages, couleurs, mobiliers, apparaissent comme générateurs d'espaces adaptés à l'usage concerné, envisagés de manière innovante.

Création de produits liés à l'espace, présentant l'aboutissement d'une réflexion sur l'histoire, les courants et les phénomènes de mode, l'usage, et démontrant une connaissance des contraintes de la production.

- **Maîtrise de la technique**

La technique est entendue ici comme l'ensemble des connaissances indispensables pour réaliser et générer des projets d'architecture intérieure et de création de produits.

Sa maîtrise sera évaluée dans sa méthodologie (logique constructive, logique des matériaux et de leur mise en œuvre), dans son expression dessinée (savoir-faire, respect des normes, détails d'exécution...) et dans la capacité de l'étudiant à adapter, voire à détourner et réinterpréter techniques et matériaux.

- **Maîtrise de la communication**

Elle doit témoigner d'une initiative personnelle dans le choix de l'expression comme de la mise en forme pour rendre de façon originale et juste l'essence des projets.

L'étudiant doit retenir, parmi les moyens de représentation dont il dispose, ceux qui sont le mieux adaptés à la compréhension de ses projets : plan, maquette, perspective, simulation informatique, photo, vidéo, expression écrite et orale.

Le parti pris proposé doit permettre une lecture claire du projet, par les destinataires de la communication, (maître d'ouvrage, entreprise, éditeur, diffuseur), aux interlocuteurs liés à la mise en œuvre (ingénieur, entrepreneur, prototypiste, industriel).

Les dossiers techniques d'exécution doivent respecter les codes de représentation propres.

Décisions du jury

Le jury se prononce entre les possibilités suivantes :

- attribution du diplôme
- attribution du diplôme avec mention
- attribution avec félicitations, à l'unanimité du jury
- autorisation de redoublement
- non-attribution du diplôme pour les candidats ayant déjà échoué une première fois.



Le supplément au diplôme

Il est délivré à l'étudiant, en annexe de son diplôme, suivant le modèle élaborés par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'Unesco/Cepes et vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la «transparence» internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitables des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, crédits acquis au long de la scolarité, activités extracurriculaires, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par l'étudiant.



La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Une possibilité de faire valider les acquis de son expérience est ouverte aux personnes justifiant d'une activité, d'au moins trois ans, exercée en rapport avec le diplôme d'architecte d'intérieur – designer.

La procédure comporte le dépôt d'un dossier de recevabilité de la demande puis d'un dossier de validation comportant au moins deux projets complets sur des sujets faisant montre d'une certaine complexité et illustrant une activité dans les champs de l'objet et de l'espace et de façon facultative, un document donnant un positionnement personnel sur l'exercice professionnel ou sur une thématique en relation avec l'objet et/ou l'espace. Les projets comprennent : programmes, cahier des charges, esquisses et croquis de recherche, plans, coupes, élévations, toutes vues en trois dimensions rendant compte du projet, devis et descriptifs, documents rédigés explicitant les choix réalisés... et tous documents nécessaires à sa compréhension et à sa communication.

Le jury de VAE se réunit une fois par an. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'École.

La reconnaissance professionnelle et académique du diplôme



Le RNCP

L'enregistrement du titre d'architecte d'intérieur-designer de l'école Camondo au Répertoire National des Certifications Professionnelles a été renouvelé au niveau I, pour cinq ans (Journal Officiel du 28 avril 2013).

Il est à noter que depuis le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 qui définit huit nouveaux niveaux de qualification des certifications professionnelles, le niveau I (Master) devient le niveau 7.



Le CFAI

La formation de l'École est par ailleurs reconnue par le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI). Après 3 ans d'exercice professionnel en tant que « capacitaire », le jeune diplômé peut obtenir la « certification de compétence » de cet organisme et profiter alors des avantages du diplôme d'architecte d'intérieur CFAI.



Le MESR

Le diplôme d'architecte d'intérieur-designer est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par arrêté du 28 juin 2016.

Depuis 2017, le concours d'entrée est supervisé par le rectorat de l'académie de Paris. Les étudiants diplômés auront désormais leur parchemin signé par le recteur d'académie.

Le programme Égalité des chances

Établissement d'enseignement d'excellence, l'École Camondo est soucieuse d'attirer des profils variés : la diversité sociale de ses étudiants est un enjeu majeur de sa vitalité.

L'École s'est dotée d'un programme de bourses d'études – Égalité des chances – ouvert à tous les étudiants, y compris ceux du Cycle préparatoire sans condition de nationalité ou d'âge. Selon les situations, un étudiant peut bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25 %, 50 % ou 100 % des droits de scolarité.

Elle s'est fixé un objectif de 10 % d'étudiants ayant une scolarité intégralement prise en charge. Ce programme est financé par les dons des entreprises, des particuliers et par l'École et concerne, en 2017, 52 étudiants boursiers, soit 13% des effectifs globaux de Camondo.

La vie à l'École

Située à Montparnasse, face à la Fondation Cartier, au cœur de Paris, l'École bénéficie d'un emplacement privilégié qu'elle partage avec l'École spéciale d'architecture. Installée depuis 1989 dans un bâtiment conçu par Cuno Brullmann, architecte qui avait participé avec Renzo Piano à la construction du Centre Pompidou, l'École dispose d'un espace pédagogique de 1 700 m².

Les étudiants bénéficient de tous les avantages du statut étudiant (Sécurité Sociale, prestations du Crous...) et du régime des bourses d'État (agrément du 22 novembre 1990 pour ceux du cursus de 5 ans).

Les promotions comptent environ 70 étudiants que l'École accueille de 9 h à 22 h 30 du lundi au vendredi en période scolaire. Les cours et ateliers représentent en moyenne plus de vingt heures hebdomadaires qui se déroulent entre 9 h et 20 h.

Les étudiants doivent s'équiper eux-mêmes du matériel requis pour les cours. Toutefois l'École leur fournit exceptionnellement du matériel en gros (terre, plaques de polystyrène grand format...).

Un Bureau des Étudiants mène de multiples actions pragmatiques, culturelles et solidaires : parrainage bienveillant des nouveaux étudiants, gestion d'une coopérative d'achat de matériels, organisation de rencontres avec des professionnels...

Les ressources et les services



Ressources documentaires

La bibliothèque comporte environ 14 000 ouvrages consacrés aux sciences humaines, à l'histoire de l'art, à l'architecture, à l'urbanisme, au design, à la mode, au dessin, aux décoratifs et à la photographie, et 150 titres de périodiques, dont 40 abonnements en cours.

A cette collection s'ajoutent près de 200 ouvrages numériques, 200 DVD et 350 travaux d'étudiants, sélection de mémoires et de diplômes.

Les notices des ouvrages, du dépouillement des périodiques, et les travaux d'étudiants sont accessibles via internet, sur le catalogue en ligne de la bibliothèque.

Elle est ouverte tous les jours à 9 h (sauf le mardi matin); ouverture en journée continue jusqu'à 18 h 00 tous les jours, nocturne le jeudi jusqu'à 20 h 00.

Les étudiants bénéficient aussi de l'accès aux 20 000 volumes de la bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs, située au 111 rue de Rivoli.



Ressources informatiques et audiovisuelles

Des espaces équipés d'un double parc Mac et PC sont dédiés au travail sur ordinateur. Ils sont en accès libre sauf lors des cours d'informatique et de communication visuelle. Par ailleurs, 2 pôles d'impressions sont accessibles en libre service.

Les étudiants disposent d'un accès wifi dans tout l'établissement. Une assistance informatique pour le matériel est apportée aux étudiants le matin. Des appareils photo numériques et des caméras vidéo sont disponibles.



Atelier maquettes

Lors d'un premier atelier d'initiation, les étudiants se familiarisent avec l'utilisation du petit outillage et des matériaux de réalisation des maquettes.

Des manipulations spécifiques se déroulent en outre en parallèle de certains ateliers d'expérimentation technique. Enfin, l'atelier maquettes est le lieu où les étudiants, par petits groupes et sous la tutelle du responsable d'atelier, réalisent les maquettes ou d'aspect des projets approuvés par leurs enseignants. L'atelier est essentiellement équipé pour le travail du bois, mais on peut y mettre en forme un certain nombre de matériaux plastiques et thermoformer de petits formats.



**Droits de
propriété
intellectuelle**

Tous les projets d'étudiants (plan, maquettes, prototypes ou autre) réalisés sous la responsabilité de l'équipe pédagogique dans le cadre de la scolarité constituent des œuvres collectives dont l'École détient les droits patrimoniaux.

Pour assurer sa promotion et sa communication, l'École peut présenter et publier sur tout support ces projets en mentionnant le nom des étudiants concernés. Ce droit de représentation et de communication est également ouvert aux entreprises ou institutions qui entrent en partenariat pédagogique avec l'École.

En cas d'exploitation commerciale des projets, l'École rétrocède gratuitement ses droits à l'étudiant-auteur pour que celui-ci en profite pleinement.



L'équipe pédagogique & administrative 2020/2021



L'équipe de Camondo à Paris et à Toulon

Tout au long de leurs études, les étudiants peuvent compter sur la disponibilité de l'équipe qui administre l'école Camondo. Au sein de cette structure à échelle humaine, une quinzaine de personnes dialoguent avec les étudiants, les enseignants, le monde professionnel et les institutions culturelles et académiques en France comme à l'étranger.

Cette équipe accompagne les camondiens tout au long de leur vie étudiante et particulièrement dans certains moments clefs comme les recherches de stages et d'emplois, les demandes de mobilités d'études, les recherches de bourses d'études et d'autres formations, les appels à projet, concours et résidences.

René-Jacques Mayer
directeur

Maryline Berstein
Chargée de l'informatique

Samir Bouchami
Assistant administratif
Camondo-Paris

Édith Chabre
directrice de l'administration
et du développement

Bertrand Erhart
Responsable
de la bibliothèque

Bénédicte Bill
Assistante de gestion

Cendrine de Susbielle
directrice des relations
extérieures

Elena Prozument
Documentaliste

Fétima Krim-Senani
Assistante de gestion

Margaret Iragui-
Lejeune
chargée du développement
international et directrice de
Camondo-Méditerranée

Céline Leterre
Chargée des scolarités,
Cycle et 1re année
Camondo-Paris

Anna Fried
Assistante administration et
ressources humaines

Alexis Markovics
directeur de la recherche
et des post-diplômes

Maud Moreau
Chargée des scolarités,
2e et 3e années
Camondo-Paris

David Westphal
Régisseur général

Charlotte Poupon
directrice pédagogique
de Camondo-Paris

Elodie Roi
Chargée des scolarités,
4e et 5e années
Camondo-Paris

Sylvain Auburgan
Régisseur
Camondo-Méditerranée

Bernard Moïse
directeur pédagogique de
Camondo-Méditerranée

Ingrid Giuliano
Chargée des scolarités,
Camondo-Méditerranée

Amandine Capion
Assistante régisseur
Camondo-Méditerranée

Jean-François
Paineau
Responsable de l'atelier
à Camondo-Paris

Yacine Kassouri
Gardien, entretien et sécurité

Les enseignants 2020-2021 à Paris

Philippe Almon concepteur lumière	Nathalie Crinière scénographe	Paule Guerin designer produit
Samuel Accoceberry designer	Romain Cuvellier designer	Marie-Ange Guillemot plasticienne
Philippine Aprile Mandillon architecte d'intérieur	Dominique Dehais plasticien	Anne-Sophie Harnisch architecte
Jean-Baptiste Auvray designer	Muriel Delamotte scénographe	Charlotte Juillard designer
Thierry de Beaumont journaliste	Lorenzo Delesgues sociologue, anthropologue	Laurent Kaladjian maquettiste
Martine Bedin architecte, designer	Amélie Del Cerro Architecte d'intérieur	Sébastien Kieffer designer
Emmanuel Bénét architecte et architecte d'intérieur	Anne Denastas directrice artistique	Selina König graphiste
Sébastien Boissard architecte et designer	Julie Desprairies chorégraphe	Bruno Lacour-Veyranne architecte
François Bon écrivain	Marc Dumas designer graphique, photographe	Clément Lagarrigue designer sonore
Anne Bony historienne du design	Béatrice Duport plasticienne	Julie Linotte graphiste
Bruno Borrione architecte d'intérieur	Jeremy Edwards designer	Aurélien Lemonier architecte, conservateur au MNAM
Pierre Brichet designer	Jean-Baptiste Fastrez designer	Julie Linotte designer graphique
Betty Buix plasticienne	Véronique Fellous enseignante en anglais	Paul Marchesseau architecte d'intérieur, designer
Antoine Châron designer sonore	José Ferreira designer, plasticien	Alexis Markovics historien de l'architecture, chercheur
Pierre Charrié designer	Laure Fernandez enseignante-chercheur en arts du spectacle	Aurélien Mathigot plasticienne
Florence Clausel Borel architecte	Aurélien Fouillet philosophe, chercheur et ébéniste	Marco Mencacci architecte, designer
Tania Cohen-Guez architecte d'intérieur-designer	Antoine Fraysse architecte	Etienne Mineur Graphiste
Jean-Pierre Constant historien de l'art	Manolita Freret-Filippi historienne de l'art, chercheur	Philippe Mirailler infographiste, architecte d'intérieur designer
Aki Cooren Naoi architecte, architecte d'intérieur	Didier Ghislain architecte	Christian Morandi architecte, chercheur
Jean-Pierre Cornuet architecte	Laureline Galliot designer	Carola Moujan designer, chercheur
Philippe Costard designer	Mayalène Guelton Chercheur	

Patrick Nadeau
architecte et designer

Shaune Neill
plasticienne

Léa Padovani
architecte d'intérieur, designer

Rodolphe Parente
architecte d'intérieur

Arnold Pasquier
cinéaste, plasticien

Denis Pegaz-Blanc
architecte et plasticien

Raphaëlle-Laure Perraudin
architecte, urbaniste

Loïc Person
plasticien

Thanh Phong Lê
graphiste

Charlotte Poupon
designer, chercheur

Nada Prévost
enseignante en anglais

Sophie Rasse
architecte d'intérieur

Jérôme Recours
scénographe et commissaire

Anne de Robert
architecte, architecte du patrimoine

Céline Saraiva
journaliste, critique d'architecture

Yann Siliee
directeur artistique, journaliste

Nathalie Talec
Plasticienne

Sylvie Tissot
informaticienne, développeur

Marie-Aurore Stiker-Métral
designer

Cendrine de Susbielle
Directrice de projet

James Tinel
architecte d'intérieur, designer

Xavier Tiret
ingénieur, designer

Vincent Tordjman
scénographe, designer

Alexandra Vagnaux
sémioticienne

Evangelos Vasileiou
architecte, designer

Julien Verhaeghe
plasticien, chercheur

Olivier Védrine
architecte, designer

Stéphane Villard
designer

Elizabeth Wautlet
enseignante en anglais

Anne Xiradakis
designer

Dan Yeffet
designer

Charles Zana
architecte

Caroline Ziegler
designer

Des personnalités
extérieures interviennent
en outre ponctuellement.

Les enseignants 2020-2021 à Toulon

Andrea Anner
graphiste

Marco Barbon
Chercheur en esthétique

Julien Benayoun
designer

Anne Bony
historienne du design

Stéphane Boudin-Lestienne
historien, chercheur

Mathilde Bretillet
architecte d'intérieur designer

Vincent Coste
architecte

Lorenzo Delesgues
sociologue, anthropologue

Marion Duclos Mailaender
architecte d'intérieur, designer

Valentin Dubois
architecte d'intérieur, designer

Laure Fernandez
enseignante-chercheure
en arts du spectacles

Julien Fuentes
architecte d'intérieur, designer

Margaret Iragui-Lejeune
architecte d'intérieur

Yannick Le Guiner
eco-designer

Déborah Lollivier
Enseignante en anglais

Paul Marchesseau
architecte d'intérieur, designer

Alexis Markovics
historien de l'architecture, chercheur

Bernard Moïse
architecte d'intérieur, designer,
plasticien

Artus Monat
architecte d'intérieur, designer

Christian Morandi
architecte, chercheur

Isabelle Miller
écrivain

Claire Mucchielli
designer graphique

Alexandre-Benjamin Navet
directeur artistique, scénographe,
designer

Rodolphe Parente
architecte d'intérieur

Sylvie Pic
plasticienne

Samy Rio
Designer

Léo Schlumberger
designer

Des personnalités
extérieures interviennent en
autre ponctuellement.

